

Le Sauveterre, un causse au peuplement ancien

A près de 900 mètres d'altitude, Saint-Georges-de-Lévéjac étage ses maisons sur le penchant méridional d'une petite colline. La commune est située en grande partie sur le causse de Sauveterre. Au sud, elle s'étend vers les gorges du Tarn où elle possède le village de La Croze. La célèbre corniche intitulée « le Point Sublime » qui domine les gorges du Tarn en direction du cirque des Baumes constitue un des plus beaux panorama du département. Jusqu'au 12 août 1839, Saint-Georges-de-Lévéjac était un chef-lieu de canton qui fut remplacé par Le Massegros.



Le cirque des baumes (1990)
Diapo. M. Saint-Pierre, repro. N. Mercier

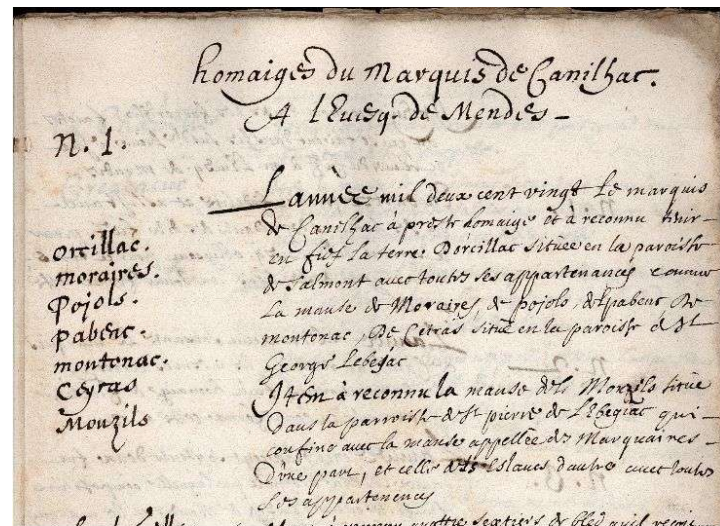
Les dolmens et les nombreuses grottes habitées dès la Préhistoire témoignent de l'ancienneté du peuplement. Les grottes des Baumes-Chaudes ont fait l'objet de fouilles par le célèbre docteur Prunières entre 1875 et 1878. Près de trois cent squelettes y furent découverts sous le cirque du Point Sublime. Une villa gallo-romaine a été mise au jour près de Marcayrès en 1962. La présence d'un éperon barré au dessus du hameau de Soulagès atteste une occupation de la région au IV^e siècle de notre ère.



Dolmen de Roudil, christianisé par une croix (1987)
Diapo. G. Fages, repro. N. Mercier.



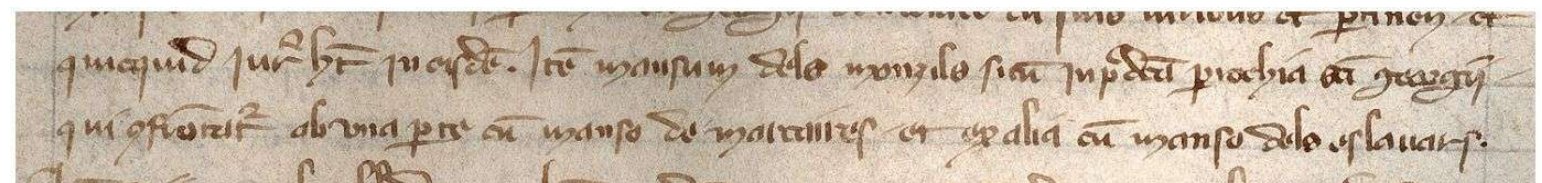
Les Baumes Chaudes, entrée d'une grotte sépulcrale (1989)
Diapo. G. Fages, repro. N. Mercier



Copie des hommages rendus en 1220 par le seigneur de Canilhac à l'évêque de Mende (XVII^e siècle)
Le seigneur reconnaît tenir en fief de l'évêque le manse (unité familiale d'exploitation) des Moziols.
Papier, 29x20cm.
Arch. Dép. Lozère, 680, cliché N. Mercier.

Au XIII^e siècle, la paroisse primitive s'est développée autour d'une église placée sous le vocable de Saint-Pierre qui fut construite dans la vallée par les moines bénédictins du Rozier. Les ressources provenant de la proximité du Tarn étaient plus abondantes que celles que pouvait offrir le causse. Un autre lieu de culte y fut cependant établi en l'honneur de Saint-Georges (Sanctus Georgius de Lebeyaco ou Loberiaco). Au début du XVIII^e siècle, les deux paroisses fusionnent au profit de celle du causse. En 1870, le village de La Piguière est érigé en chef-lieu de paroisse.

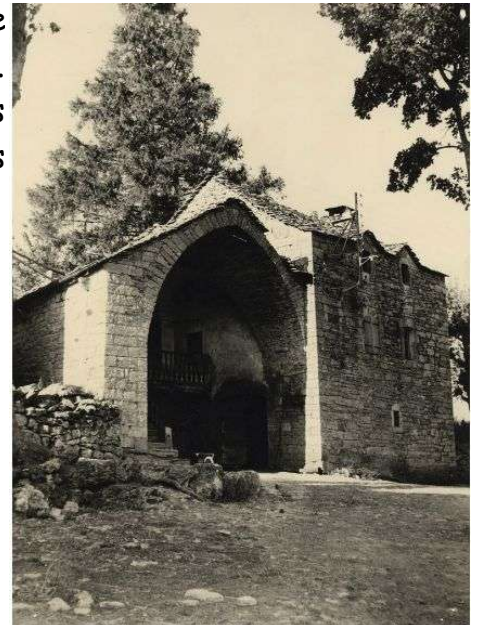
Les textes mentionnent au Moyen Âge le château de Lévéjac, de nos jours détruit, qui dépendait de la seigneurie de Séverac-le-Château (Aveyron). Il ne survécut pas aux guerres de Religion.



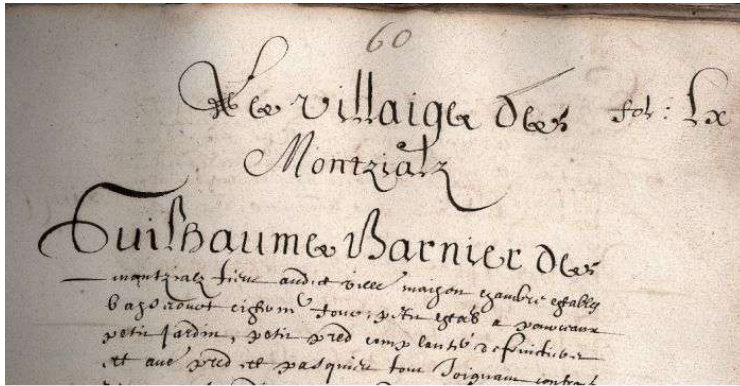
Enquête sur les fiefs que le seigneur de Canilhac tient de l'évêque de Mende (1307)
« Item mansum dels Monziols, situm in predicta parrochia Sancti Geogii, qui confrontatur ab una parte cum manso de Marcaire et ex alia cum Manso dels Esclavars ». « De même le manse des Monziols, situé dans la susd. paroisse Saint-Georges limitrophe d'une part avec le manse de Marcaires et de l'autre avec le manse des Esclavars ».
Parchemin, 29x20 cm.
Arch. Dép. Lozère, 6 157, cliché N. Mercier.

Les conditions naturelles déterminent la vie économique

Le causse est un vaste plateau, peu boisé, aride, parsemé de dolines, de vallées sèches, et d'avens. Froid en hiver, il est balayé de vents violents. Partout l'eau est rare, et la présence d'une citerne est vitale. Les pierres qui affleurent sur les terres ont toujours rendu les labours difficiles. Cependant, hameaux et fermes isolées parsèment le plateau.

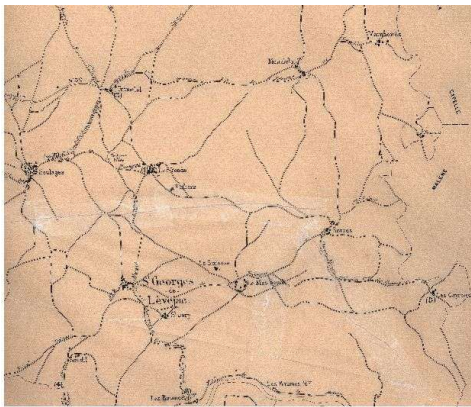


Soulages, une vieille ferme (1950-1970).
Photo N/B, 24x18cm.
Arch. Dép. Lozère, 2 Fi-Saint-Georges-de-Lévéjac 1, repro. N. Mercier.

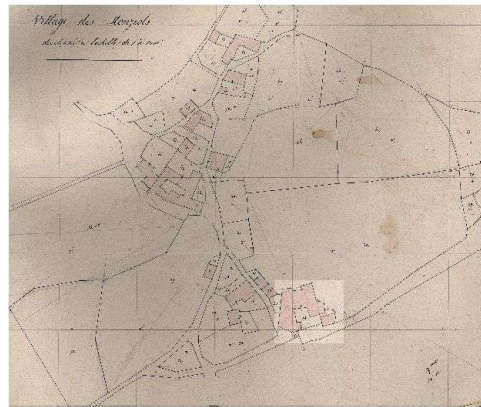


Cointois de Saint-Georges-de-Lévéjac, fol. 60 (1652).
Guillaume Barnier possède « maison, chambre, estables, bassecourt, citerne, four, petite estable à porceaux, petit jardin, petit pred complanté de fruitiers ».
Papier, 42x28 cm.
Arch. Dép. Lozère, E-dépôt 154 CCI, cliché N. Mercier.

La population s'est répartie dans le village de Saint-Georges, le Mas Rouch, Serres, Soulages, la Pigière, le Gausinès, le Bouquet, les Monziols, le Marcayrès, les Cayrous, la Calsidouze, les Baumes-Basses, les Baumes-Hautes, la Croze, Roudil, Saint-Jory (diminutif de Saint-Georges, ancien patron de la paroisse), Languelouve, la Beyssière, le Ricardès, la baraque de Trémolet, les Palhiers, les Fonts, le Mas Buisson.



Extrait de la carte de la commune de Saint-Georges-de-Lévéjac (1875).
Calque, 66x50 cm, échelle 1/20 000°
Arch. Dép. Lozère, 1 Fi Saint-Georges-de-Lévéjac 4, cliché N. Mercier.



Plan cadastral de la commune de Saint-Georges-de-Lévéjac, section B (1839).
Hameau des Monziols, échelle 1/1000e, parcelle 31.
Papier, 70x105 cm.
Arch. Dép. Lozère, 3 P 1847/9, cliché N. Mercier.

2^e Villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération, formant la population dite éparse.

Soulages	50	50	200
Fonts	12	12	63
Palhiers	1	1	5
Croze	3	3	17
Mas Rouch	3	3	14
S ^t Jory	1	1	5
Mas Buisson	1	1	5
Serres	7	7	38
Cayrous	2	2	10
Calsidouze	2	2	10
Trémolet	4	4	20
Beyssière	3	3	15
Roudil	3	3	15
Marcayrès	4	4	20
Monziols	2	2	10
Gausinès	2	2	10
Languelouve	3	3	15
Ricardès	2	2	10
Bouquet	6	6	30
Pigière	12	12	60
TOTAL de la population éparse	133	133	648
Report de la population agglomérée	12	14	69
TOTAL général de la population inscrite sur la liste nominative	145	147	717

Dénombrement de 1881, tableau récapitulatif de la population.
Il y avait à cette époque 39 habitants aux Monziols.
Papier, 46x31cm.
Arch. Dép. Lozère, E-dépôt 154 FI.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la production des céréales était la principale ressource des paysans du causse, qui pratiquaient encore vers 1860 l'assolement triennal (les fourrages artificiels tels que le trèfle ou la luzerne ont pourtant été introduits en France dès le XVIII^e siècle). Le travail de la laine en hiver apportait des revenus complémentaires. Les grandes aires à battre et les vastes granges-étables sont les témoins de ce type d'agriculture que les mutations des techniques agricoles ont fait peu à peu disparaître. De nos jours, le lait des brebis caussenardes fournit un revenu substantiel aux habitants.

La ferme La Barthe aux Monziols

Dans la plupart des hameaux, il existe plusieurs fermes importantes près desquelles sont installées d'autres, plus petites, construites par des journaliers ou des artisans. Les grosses fermes ont été édifiées pour des petits seigneurs ou des propriétaires aisés. Une tradition persiste à vouloir attribuer l'appellation « ferme aragonaise » à ce type de construction. Cependant, à ce jour, aucun lien n'a été scientifiquement établi avec l'histoire du royaume d'Aragon.



Localisation du hameau des Monziols sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle)
Coll. Privée, cliché N. Mercier.

Le calcaire est le matériau dominant sur le causse. L'absence de bois de construction ou de charpente est due à une exploitation très ancienne de la forêt pour la récolte de la résine et l'alimentation des fours de potiers à l'époque gallo-romaine. Les feuillus ont été utilisés pour le chauffage, la confection des litières et l'alimentation du bétail.



Photo N/B, 18x24 cm
Cliché Morel, repro. N. Mercier
Arch. Dép. Lozère, 2 Fi Saint-Georges-de-Lévécac 14.

La structure de base des logis ou des granges-étables est constituée par la superposition de deux voûtes ; le rez-de-chaussée est voûté en berceau surbaissé ou voûté d'arêtes, le comble est couvert d'un berceau brisé. Les poussées importantes nécessitent des murs épais. Les premières constructions datent des XVe-XVI^e siècles et se sont poursuivies jusqu'au XIX^e sans grande modification.

30	La Barthe (la) anatois	174	30	La Barthe (la) anatois
31	La Barthe (la) anatois	174	31	La Barthe (la) anatois
32	La Barthe (la) anatois	174	32	La Barthe (la) anatois
33	La Barthe (la) anatois	174	33	La Barthe (la) anatois
34	La Barthe (la) anatois	174	34	La Barthe (la) anatois

Etat de sections de la commune de Saint-Georges-de-Lévécac où figurent les héritiers La Barthe (1840).
Papier, 45x29 cm.
Arch. Dép. Lozère, 3 P 1263.



Le porche de la ferme La Barthe vers 1960.
Photo N/B, 18x24 cm.
Cliché Brouillet, repro. N. Mercier
Arch. Dép. Lozère, 2 Fi Saint-Georges-de-Lévécac 16.

Le hameau des Monziols (Montzils, Monzils en 1260 : anthroponyme gévaudanais en rapport avec la montagne et la roche) possède un ensemble remarquable comprenant une ferme à cour fermée, un four à pain, une grange, une étable et une citerne. La construction a pu être réalisée entre 1702 (date portée sur la porte de la grange) et 1735 (date inscrite sur la voûte de la galerie) pour la famille de La Barthe, dont un membre, l'abbé de La Barthe, fut l'initiateur au XVIII^e siècle des prairies artificielles sur le causse de Sauveterre. Cette remarquable ferme, propriété des héritiers La Barthe résidant à Marvejols, fut transmise en 1846 à la famille Monginoux qui la conserva jusqu'au début du XX^e siècle. Cependant, elle ne fut pas régulièrement entretenue. Inoccupée depuis les années 1950, puis complètement abandonnée (le pigeonnier a disparu), elle a été achetée en 2002 par la Communauté des communes du Massegros qui en a entrepris la restauration.

Le fermier de M. de la Barthe cinquante sols	2-10
Deux vallets trois livres	3-
Deux tertres cinquante sols	2-10
une servante une livre	1-

Rôle de la capitulation de la paroisse de Saint-Georges-de-Lévécac sur lequel est inscrit le fermier de M. de la Barthe (1786).
Papier, 39x24 cm
Arch. Dép. Lozère, C 251.

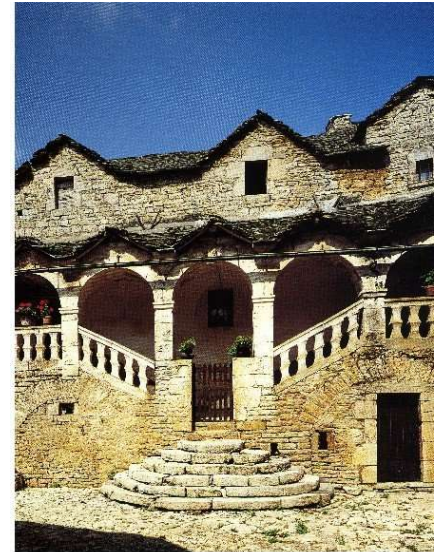
Les « Maisons Aragonaises »

Bien que le Gévaudan ait appartenu aux rois d'Aragon pendant quelques décennies (de 1172 à 1258), il est difficile d'expliquer pourquoi certaines constructions, principalement situées sur le Causse de Sauveterre, et dont le nombre n'excède pas dix unités, portent le qualificatif de « maisons aragonaises ».

Ces constructions datent pour la plupart des XVII^e et XVIII^e siècles et n'ont pas de similitudes architecturales particulières avec les constructions d'outre Pyrénées, sinon des arcades mais communes à d'autres régions d'Europe, ni de références médiévales.

Elles se présentent sous la forme d'un parallélépipède à toiture en bâtière dont la façade principale comporte au premier étage, une loggia à arcatures en plein cintre, à trois travées ou plus, à garde-corps plein ou à balustres, et desservie par un emmarchement généreux. Divers bâtiments ont pu être ajoutés par la suite au volume principal.

Maisons réalisées par de riches familles terriennes, elles bénéficient souvent d'un décor intérieur rompant avec la sobriété des maisons caussenardes (cheminées, lambris et boiseries).



La ferme aragonaise du Massegros
Photographie « Images du patrimoine, canton de la Canourgue, Chanac, Le Massegros » 1995

La maison aragonaise des Monziols, après plusieurs années d'abandon et de destructions a été acquise par la Communauté de communes du Massegros qui a décidé face à l'urgence, de la sauver de la ruine en la mettant dans un premier temps hors d'eau et hors d'air.

Des réflexions sont en cours afin de lui donner une destination et une vocation respectueuses de son architecture, de son histoire et de l'extraordinaire ensemble patrimonial qu'elle représente pour le causse et l'ensemble de la Lozère.



La ferme des Monziols.
Photographie SDAP 2007.



La maison aragonaise de Saint Rome de Dolan
Photographie SDAP 2007.



La ferme du Tensonnieu
Photographie SDAP 2007



1968

Ferme des Monziols (La Capelle), photographée en 1968 (Photo M. Decoux).

Le chantier de la ferme des Monziols Restitution de l'état d'origine (Couverture et occultation)



Etat avant travaux



2006



Août 2007



Les travaux de couverture



09 mai 2007



24 mai 2007



20 juin 2007



24 mai 2007



11 avril 2007



8 juin 2007



18 juillet 2007

Les travaux de maçonnerie

Restitution de l'escalier



Restitution d'une voûte

